

PUBLIC VISÉ

Toute personne amenée à utiliser des engins de chantier avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

PRÉ REQUIS

Etre âgé de 18 ans minimum
Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des engins de chantier
Maîtriser le français (oral et écrit)

DURÉE¹, TARIFS², DATES, LIEU, HORAIRES

Cf. Convention de formation

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Inscription préalable au minimum 48h³ (sauf dispositions particulières CPF) avant le début du stage par retour de convention signée

 Accessibilité PSH: nous nous tenons à disposition des personnes en situation de handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates

MODALITÉ D'ORGANISATION

Formation en groupe
Cat. A : 1 à 4 personnes
Cat. G : 1 à 5 personnes
Autres cat. : 1 à 6 personnes
En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (cf. convention)

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Livret stagiaire individuel
- Une salle de formation équipée Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- Une aire d'exercice pratique conforme
- Engins de chantier représentatifs selon catégories

 **Les stagiaires doivent impérativement avoir leur EPI**

1 Durée de 1 à 5 jours selon niveau et catégories choisies
2 Tarifs selon durée et catégories choisies disponibles sur simple demande
3 Sous réserve de places disponibles

INTITULÉ

Formation à la conduite en sécurité d'engins de chantier selon la recommandation CACES® R482A de la CNAM.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'identifier les différents types d'engins et leurs caractéristiques
- D'identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des engins sur chantier
- De vérifier l'état d'un engin et son adéquation aux opérations prévues en moins de 10 mn
- D'utiliser en sécurité les engins pour les opérations de bases sur chantier
- D'énumérer les points de mise en sécurité et d'entretien de l'engin en fin de poste en moins de 5 mn

CONTENU (CONFORME À L'ANNEXE 2 DE LA RECOMMANDATION R482A)

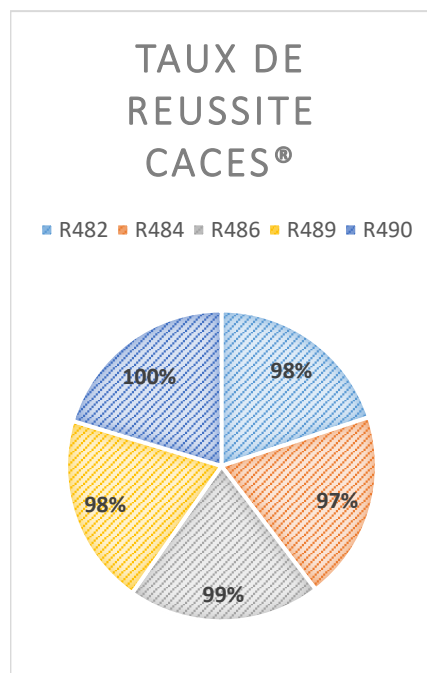
THÉORIQUE :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre, ..).
2. Connaître la technologie des engins utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types d'engins, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Connaître et comprendre les règles de circulations applicables aux engins de chantier (signalisation, marquage, consignes, règles de sécurité) sur chantier ou sur voie publique.
5. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des engins, aussi bien liés au fonctionnement qu'à la conduite de ceux-ci, ainsi qu'aux opérations de levage, de transport ou de chargement qu'ils effectuent.
6. Savoir exploiter les engins et maîtriser les principaux risques (poste de conduite, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations et des gestes de commandement conventionnels, effets des substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite).
7. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des engins (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

PRATIQUE :

8. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de l'engin (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, ..).

STATISTIQUES



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Conducteur d'engins de chantier
- Chef de chantier
- Chef d'équipe
- Ouvrier des travaux publics...

- Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de l'engin : circulation, transport, chargement/déchargement, stationnement, utilisation en production selon sa destination, stabilité-élingage-adéquation de la charge ; identifier les risques environnants ; vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité ; réaliser la montée/descente de l'engin en sécurité.
- Connaître et effectuer les opérations de stationnement de l'engin en fin de poste (équipements compris), effectuer les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
- En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.
- Pour les opérations de chargement/déchargement sur porte-engins, connaître et effectuer les vérifications du porte-engin (adéquation, stabilisation, points d'arrimage) et réaliser les opérations de chargement et de déchargement de l'engin.

SUIVI – ÉVALUATIONS

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® engins de chantier (examens théoriques et pratiques selon la recommandation R482 de la CNAM) ou équivalent
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices de groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz.

➔ Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire

Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

PROFIL DES INTERVENANTS

Nos formateurs disposent d'une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Profil type (CV détaillé sur simple demande).

- Ils sont eux-mêmes titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)
- Nos testeurs ont tous été audités par notre organisme certificateur dans le cadre de notre procédure CACES®
- Ils sont également formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'ACCEL et/ou par des organismes extérieurs.

FORMATION OBLIGATOIRE COMPLÉMENTAIRE EN OPTION : AIPR

Tout conducteur d'engin de chantier qui exécute des travaux à proximité de réseaux souterrains, aériens ou subaquatiques doit disposer des connaissances théoriques et pratiques appropriées et être titulaire d'une AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Une question ? Contactez-nous sur formation@accel-groupe.fr

Références

Recommandation R482A de la CNAM – Annexe 2

Cliquez sur les liens ci-dessous :



R482A Cat.A
RS7040

R482ACat.B1
RS7041

R482A Cat.C1
RS7044

R482A Cat.F
RS7049

R482A Cat.G
RS7023

